

II

Traitement.

Lorsqu'un homme est frappé d'insolation, il faut donc :

1° Le soustraire à l'action du soleil, diminuer son hyperthermie, combattre la congestion des centres nerveux;

2° Relever la force et l'énergie cardiaque;

3° Faciliter ou ramener la respiration.

Mais c'est surtout dans le coup de chaleur qu'il faudra insister sur ces deux dernières indications thérapeutiques.

1° Soustraire le malade à l'action du soleil, diminuer son hyperthermie, combattre la congestion des centres nerveux. —

A. — Il faut porter le malade dans un endroit frais, à l'ombre, l'éventer, écarter l'entourage pour faciliter l'arrivée de l'air, le débarrasser de sa charge, desserrer ses vêtements, son col, etc., le coucher autant que possible à un mètre au-dessus du sol, pour éviter la chaleur rayonnante de la terre surchauffée par le soleil.

B. — On arrosera la tête et le visage avec un petit jet d'eau, et, au besoin, on fera des lotions d'eau froide sur tout le corps; on appliquera des compresses froides ou une vessie remplie de glace sur la tête. Enfin, quelques gorgées de *cordiaux* (eau de menthe, eau de mélisse, etc.), de *boissons stimulantes* (vin de cannelle), quelques frictions vinaigrées, quelques inhalations d'*éther* ou d'*ammoniaque* suffiront généralement dans les cas légers d'insolation; mais si les symptômes graves ne cèdent pas, si la syncope, le coma, les convulsions ou l'hyperthermie persistent, il sera utile soit de frictionner et de masser le malade avec des morceaux de glace, soit de l'envelopper dans un drap mouillé, soit même de le plonger dans l'eau froide. Sommerville arrose le patient, de la tête aux pieds, avec de l'eau glacée, applique un bonnet de glace et donne des lavements glacés, si la température rectale est très élevée. En moins d'une heure, dit-il, elle retombe à la normale.

Si le malade a des *convulsions*, on interposera un bouchon

entre les arcades dentaires, pour éviter les morsures de la langue et des lèvres. Withington insiste sur la fréquence des convulsions, qui ont été notées 30 fois sur 100 insolation ordinaires et 13 fois sur 28 cas mortels; puis il conseille de pratiquer une *saignée* large et copieuse. Il ne faut pas prescrire de médicaments (opium, chloral, etc.) susceptibles de congestionner le cerveau.

C. — On combattra la *congestion des centres nerveux*, soit par des applications de *sangsues* au niveau des apophyses mastoïdes, soit par une *saignée* de la veine céphalique. Neuf émissions sanguines sauvèrent, dit-on, Louis XIV. Les Chinois traitent l'insolation par des scarifications faites avec le tranchant d'une mince pièce de monnaie au niveau des apophyses mastoïdes et des parties latérales du cou. On maintiendra, pendant vingt-quatre heures au moins, un bonnet de glace sur la tête.

On emploiera aussi les *purgatifs*, surtout les drastiques et les lavements purgatifs froids, dans la forme *congestive* de l'insolation, qui est caractérisée par son début brusque, par la congestion de la face, la céphalalgie, la perte de connaissance, l'accélération du pouls et de la respiration, la dilatation des pupilles et l'hyperthermie. Fabricius, de New-York, préconise un lavement composé de 30 grammes de glycérine et 30 grammes de fiel de bœuf, les lotions fraîches au moyen d'une éponge et une saignée qui sera portée à 400 grammes dans la forme *apoplectique*. Turner Anderson (1887), Hanbold (1890) sont aussi partisans de la saignée.

2° Relever la force et l'énergie cardiaque. — Si le cœur faiblit, Fabricius administre par la voie sous-cutanée la solution suivante à la dose de une et au besoin de deux seringues de Pravaz :

℥	Sulfate de strychnine	0 ^{gr} ,01
	Sulfate d'atropine	0 ^{gr} ,003
	Nitro-glycérine	0 ^{gr} ,005
	Eau distillée	Q. s. pour 5 c. cubes de solution.

F. s. a. solution pour injections hypodermiques.

Il injecte aussi un centimètre cube, répété au besoin au bout de deux heures, d'une solution composée de :

∇ Teinture de strophantus	1 gramme.
Alcoolature de racine d'aconit	X gouttes.
Nitro-glycérine	0 ^{gr} ,005
Eau distillée	Q. s. pour 5 c. cubes de solution.

F. s. a. solution pour injections hypodermiques.

Les injections sous-cutanées d'éther, de cognac, de caféine, seront aussi fort utiles. André Martin recommande les injections de caféine associées, quatre fois par vingt-quatre heures, aux injections sous-cutanées d'éther¹. Il se sert d'une solution composée :

∇ Caféine	2 grammes.
Salicylate ou benzoate de soude	4 —
Eau distillée	10 —

F. s. a. solution pour injections hyodermiques.

Chaque injection contient 0^{gr},25 de caféine, qui est un diurétique puissant et un tonique du cœur.

Hutchinson et les médecins de l'Inde emploient volontiers les injections sous-cutanées de quinine, qui, d'après Gubler, ont une action tonique sur l'ensemble du système capillaire. Ce médicament ne paraît surtout indiqué que dans les cas d'insolation compliqués d'impaludisme. Nous avons eu l'occasion de voir, au Tonkin, un certain nombre de paludéens tomber brusquement après une assez longue marche en plein soleil : il est bien difficile de savoir, à ce moment, la part qui revient à l'impaludisme. Il est alors prudent de faire immédiatement des injections sous-cutanées de fortes doses de quinine. Les médecins de l'Inde ont injecté jusqu'à 3 grammes de quinine dans un court espace de temps. Binz, de Bonn, conseille d'avoir recours, dans les cas graves d'insolation, à des injections sous-cutanées de 0^{gr},25 de bichlorhydrate de quinine, que l'on peut répéter, suivant les circonstances.

1. ANDRÉ MARTIN. — *Sem. méd.*, 1892.

Ellis a obtenu de bons résultats, en injectant, dans les cas de faiblesse cardiaque, une solution composée de quinine, d'antipyrine et de digitale. Westbrook employait simplement des injections d'antipyrine. Barnett préfère l'atropine, qui stimule le cœur et contracte les vaisseaux.

Enfin, Duboué insiste sur l'action favorable que le seigle ergoté et l'ergotine ont sur la circulation, en cas d'atonie des vaisseaux. Sommerville combat la faiblesse et le collapsus cardiaques au moyen d'injections de digitaline et de la glonoïne. Les inhalations de nitrite d'amyle et l'hyosciamine sont inutiles. Cette série de médicaments cardiaques est surtout indiquée dans la forme syncopale et dans la forme anémique (W. Fabricius) de l'insolation. Il s'agit habituellement, dans ces cas, de sujets débilités, à système nerveux irritable, qui sont pris de faiblesse cardiaque, de prostration, de céphalalgie, de vomissements, d'hypothermie et de syncope. Fabricius conseille d'étendre le malade, en plaçant la tête plus bas que le reste du corps, de lui injecter un centimètre cube de la solution de strychnine, d'atropine et de nitro-glycérine, de mettre des bouteilles chaudes aux pieds, de lotionner le corps avec de l'eau chaude additionnée d'un tiers d'alcool et de donner un lavement d'eau salée à 1 p. 100, chauffée à 40°. Cullimore préconise, en pareil cas, le bain chaud, et Wood recommande, si l'hyperthermie n'existe pas, des fomentations chaudes sur la tête, l'épine dorsale et les extrémités.

Cette variété asthénique de l'insolation contraste donc singulièrement avec les formes congestive et apoplectique décrites par cet auteur. Elle correspond à la forme syncopale, soit du coup de soleil au premier et second degré de Lacassagne¹, soit de la thermo-héliosie de Saguet.

3° Faciliter ou ramener la respiration. — C'est surtout dans les cas de forme asphyxique du coup de soleil (Lacassagne), de thermo-héliosie ou de coup de chaleur proprement dit, que les troubles respiratoires inspirent de l'inquiétude et

1. LACASSAGNE. — *Soc. méd. des hôp. de Paris*, 1877, p. 99.

réclament des soins pressés et longtemps prolongés. Si la gêne respiratoire persiste à un certain degré, chez les insolés, on insistera sur les *tractions rythmées de la langue*, renouvelées vingt fois par minute, sur la *respiration artificielle*, sur les *insufflations d'air* et, au besoin, sur les *inhalations d'oxygène*. Sommerville donne la *strychnine* et l'*atropine*, lorsque la respiration est difficile et embarrassée¹. Il recommande vivement l'usage de la *morphine* contre les convulsions. D'après cet auteur, l'application continuelle de *glace* sur la tête, pendant vingt-quatre heures, diminue la dyspnée et semble prévenir les troubles cérébraux consécutifs.

III

Traitement des complications.

L'insolation peut, en effet, produire soit de la congestion, soit de l'hémorragie cérébrale s'accompagnant de déviation de la face, d'hémiplégie et de paraplégie (Cuvier). Plusieurs cobayes insolés ont eu aussi de la paralysie persistante des membres postérieurs. Ces accidents sont surtout à craindre chez les individus à circulation cérébrale défectueuse (vieillards, athéromateux, aliénés, épileptiques, alcooliques). Ceux-ci sont aussi prédisposés à la méningite aiguë, qui peut survenir après l'insolation. Guersant, Rilliet et Barthez, Withead, Dumas², Soltmann³ ont insisté sur l'influence réelle de l'insolation sur le développement de la méningite chez les enfants. Enfin, l'insolation peut provoquer des troubles cérébraux avec délire aigu et hallucinations (épidémie d'Abdère), des impulsions au suicide (11 soldats, sur 200 insolés de la colonne du maréchal Bugeaud, se brûlent la cervelle); de la folie (Charles VI, Battlé, Skae, Pinel, Esquirol, Christie, Decosse, Blanche, Ball, Dumas; Dosny⁴, Hyslop).

1. SOMMERVILLE. — *Medical Record*, 1893.
2. DUMAS. — *Thèse de Montpellier*, 1869.
3. SOLTSMANN. — *Revue de Hayem*, 1875.
4. DOSNY. — *Thèse de Paris*, 1884.

Au Tonkin, une série de complications cérébrales ont été déterminées par l'insolation. Tantôt le délire s'accompagnait de tendance au suicide, et nous connaissons plusieurs cas de suicide qui ne peuvent guère être rapportés qu'aux troubles mentaux provoqués par l'insolation; tantôt les idées délirantes étaient caractérisées par des hallucinations avec tendance au meurtre.

Les malheureux se croyaient entourés d'ennemis et se précipitaient sur leurs camarades ou amis qu'ils ne reconnaissaient plus. Rey nous a communiqué plusieurs cas d'aliénation à forme mélancolique avec idées de persécution qui se sont développés après une insolation survenue au Tonkin et mentionnée sur des certificats d'origine. Il a retrouvé cette même cause dans les commémoratifs de plusieurs aliénés internés dans son asile et insolés dans les pays chauds. Il est bon de remarquer que souvent ces malades sont des dégénérés, présentant des tares héréditaires ou personnelles (convulsions dans l'enfance, alcoolisme, impaludisme, etc.).

Dans quelques cas, l'insolation a été nettement l'occasion de l'évolution d'une pseudo-paralysie générale. Dosny dit que de toutes les formes d'aliénation mentale consécutives à l'insolation, la paralysie générale est la plus fréquente. Évidemment, l'insolation n'est pas le seul facteur étiologique de ces accidents cérébraux; souvent l'alcoolisme et l'impaludisme entrent encore en jeu; mais, dans certains cas bien nets, elle a joué le principal rôle.

En pareille occurrence, la thérapeutique n'a que de faibles ressources (*glace* sur la tête, *sangsues* aux apophyses mastoïdes, *vésicatoires* à la nuque, *douches*, *bains froids*, *iodure de potassium*, *injections hypodermiques de quinine* lorsqu'on soupçonne l'impaludisme, etc.).

Les complications suivantes justifient encore l'aphorisme de Boerhave : « Que de mal on peut dire du soleil ! » On a en effet signalé en outre quelques troubles nerveux persistants tels que céphalalgie, hyperesthésie, surdité, troubles de la vue. Thim a relaté un cas de photophobie excessive; Alleman